



14ème législature

Question N° : 36160	De M. Patrick Hetzel (Union pour un Mouvement Populaire - Bas-Rhin)	Question écrite
Ministère interrogé > Premier ministre		Ministère attributaire > Premier ministre
Rubrique >État	Tête d'analyse >Président de la République	Analyse > site internet. contenu. emblème national.
Question publiée au JO le : 27/08/2013 Réponse publiée au JO le : 24/09/2013 page : 9912		

Texte de la question

M. Patrick Hetzel attire l'attention de M. le Premier ministre sur la nouvelle forme de communication de la Présidence de la République. En effet, la page d'accueil du site internet de la Présidence de la République qui, jusqu'à présent reprenait un code couleur de type bleu-blanc-rouge, c'est-à-dire les trois couleurs du drapeau national, vient de changer. Le nouveau site a de quoi surprendre tout républicain convaincu. En effet, désormais, le site Internet de la Présidence de la République utilise le rouge et le noir. Il souhaite donc savoir ce qui a motivé la Présidence de la République pour changer de code graphique d'une part et quelle est la nouvelle symbolique recherchée d'autre part.

Texte de la réponse

Comme tous ses prédécesseurs, la nouvelle version du site www.elysee.fr utilise bien les trois couleurs du drapeau national : le bleu (bleu nuit pour la tête, les traits séparateurs de section et les boutons de partage sur les réseaux sociaux ; un bleu plus clair pour les titres d'article et le flux d'actualités) ; le rouge (pour l'agenda en une, la section médiathèques et les actualités mises en avant) ; et enfin le blanc, utilisé comme couleur de fond. Un écran d'ordinateur mal réglé peut faire prendre le bleu nuit pour du noir. Les trois couleurs nationales sont du reste systématiquement reprises pour toute la présence en ligne de la présidence, notamment pour ses comptes sur les réseaux sociaux Facebook, Twitter et Tumblr.